

Décryptage de la loi « Engagement et Proximité »

Inter

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Point d'actualité
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants

Programme

1. Focus sur les dispositions relatives à l'intercommunalité et sur les mesures destinées à simplifier les relations entre les collectivités territoriales et leurs groupements

- Fonctionnement de l'intercommunalité (pacte de gouvernance...)
- Répartition des compétences (eau, assainissement, tourisme...)
- Mécanisme de délégation

2. Focus sur les modifications apportées au fonctionnement des collectivités territoriales et leurs groupements

- Pouvoir de police des maires
- Conditions d'exercice des mandats (indemnités et autres)

3. Les autres dispositions

Public concerné

- Les chargés de missions

- Les DGS des Communes et /ou des EPCI
- Les responsables des services juridiques

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation « à chaud » de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.